

Clôture

Président de séance : Mme. Catherine TASCA

Ministre délégué, à la Francophonie

Rapport du séminaire

par M. Bernard CASSEN

En prenant l'initiative d'engager, avec quelques dizaines d'universitaires et chercheurs francophones parmi les plus éminents, une réflexion sur l'articulation entre démocratisation, économie et développement, et sur la place qu'y occupe l'enseignement supérieur, l'AUELF-UREF a eu le sentiment de toucher au cœur des problématiques Nord/Sud, et ce à partir de l'angle de prise de vue original qui correspond à ses missions.

Il lui est apparu utile de connaître le sentiment d'une fraction représentative de la communauté universitaire francophone sur l'environnement politique et économique nouveau dans lequel les universités du Sud – et tout particulièrement celles d'Afrique, déjà en proie à une crise profonde – sont appelées à assumer des responsabilités, elles-mêmes en pleine mutation : les processus d'ajustement structurel et la vague de démocratisation. Ce nouveau contexte impose que soient mis en place, et dans certains cas renforcés, les modes de coopération autres que ceux du passé, entre établissements d'enseignement supérieur du Nord et du Sud, de même qu'entre ces derniers, les pouvoirs publics nationaux et les structures multilatérales.

Au terme de trois jours de débat d'une franchise et d'une liberté de ton totales, très significatives en elles-mêmes du nouveau rapport qui s'est désormais instauré, au Sud, entre élites intellectuelles et pouvoirs politiques, des conclusions se sont dégagées, qui informeront l'action de l'AUELF-UREF pour les années à venir. Tous les participants ont souhaité qu'elles inspirent les décisions des gouvernements des pays francophones, tant individuellement qu'en concertation lors du prochain Sommet de Chaillot.

Les universités africaines dans la tourmente

Les termes utilisés pour décrire la situation des universités africaines se situent tous dans le même registre : naufrage, déroute, désastre, gaspillage. Il est clair que les établissements d'enseignement supérieur sont, depuis plusieurs années en état de crise absolue pour des raisons qui leur sont très largement extérieures mais dont ils doivent cependant supporter une

part de responsabilité. La mission des universités de former les cadres administratifs des États africains ayant accédé à l'indépendance dans les années 1960, et ce en reproduisant mimétiquement les traits d'un système français lui-même critiqué pour son manque de souplesse, est, depuis déjà plus d'une décennie, historiquement dépassée.

Faute de décisions de leurs gouvernements – dont beaucoup dans les régimes autoritaires considéraient une jeunesse éduquée comme un danger plutôt que comme un atout – les universités ont largement continué sur leur lancée, alors même que le contexte n'avait plus rien à voir avec celui qui avait vu naître la quasi-totalité d'entre elles. Aux graves carences des gouvernements – dont beaucoup, de surcroît, avaient de l'université une conception purement instrumentale – sont venus s'ajouter le conservatisme, voire le corporatisme, d'un corps enseignant qui, en tant que tel, n'avait pas, lui non plus, une vision très claire de son rôle dans un pays en développement.

Il était, dans ces conditions, inévitable que beaucoup d'universités, se transforment en enclaves coupées non seulement des pouvoirs – par la contestation d'une jeunesse privée de perspectives – mais également de leurs propres sociétés dont elles n'avaient pas su – ni peut-être voulu – écouter la demande. Cette déresponsabilisation, était renforcée par une certaine forme d'assistance technique longtemps réfractaire à sa propre remise en question.

Malgré des efforts et des initiatives méritoires, ici et là, et qu'il serait injuste de ne pas signaler, malgré l'arrivée aux plus hauts postes de responsabilité, depuis quelques mois ou quelques années, d'universitaires parfaitement conscients de la situation et déterminés à la transformer, malgré des renouvellements en profondeur de la coopération bilatérale et l'apparition de nouvelles formes de coopération multilatérale, l'université africaine est en état global de perdition. Elle est accusée de coûter trop cher pour ce qu'elle apporte, d'être absente de la recherche, de proposer des formations inadaptées aux besoins, et donc de constituer une fabrique à chômeurs. Subissant par ailleurs de plein fouet les conséquences d'une explosion démographique qui ne lui est en rien imputable, réceptacle d'aspirations à la promotion sociale qu'elle sait bien ne pas pouvoir satisfaire, elle est ballotée de toutes parts et, dans beaucoup de cas, faute d'un cadrage de ses missions par un pouvoir politique tout aussi désemparé, elle en est réduite à avancer « à vue », voire, dans certains cas, à se soucier de sa seule survie institutionnelle.

Deux phénomènes ont donné une particulière acuité à la crise de l'université africaine. L'un, la mise en place de programmes d'ajustement structurel – qui touchent maintenant 24 pays du Continent noir – a entraîné une réduction très sensible de ses moyens matériels déjà dans l'absolu, et donc de manière bien plus dramatique « par tête d'étudiant ». Outre leur incidence financière, ces programmes, préparés par des experts étrangers, ont parfois constitué des actes d'accusation contre les systèmes de formation eux-mêmes, mis en cause pour leur « inefficacité ». Et pourtant, il va falloir « vivre avec » l'ajustement structurel.

Quant à la démocratisation, parfois préparée dans les universités elles-mêmes, elle n'a pu qu'être bien accueillie, tant la pesante tutelle de pouvoirs autoritaires, par nature méfiants à l'égard des intellectuels, était contradictoire avec l'exercice normal de l'activité d'enseignement et de recherche. Mais cette démocratisation de l'Afrique, certes encore embryonnaire, pose aussi un redoutable défi aux établissements d'enseignement supérieur. Désormais privés de leur statut de bastions uniques de l'opposition, ils se retrouvent en « première ligne », face à des sociétés civiles qui sont en droit d'exiger beaucoup d'eux. Et ce, alors même que les

moyens dont ils disposent sont en baisse. Ainsi pris en tenaille, les centres de production et de diffusion de connaissances n'ont désormais d'autre choix que de repenser en profondeur leurs missions : diversification de leurs enseignements, professionnalisation de leur gestion, maîtrise des flux étudiants, services à de nouveaux publics, etc. De ce sursaut dépend en grande partie l'avenir de pays qui doivent faire un usage optimal de leur ressource la plus précieuse : la matière grise.

Limites et paradoxes de l'ajustement structurel

L'ajustement structurel, c'est l'incorporation de l'Afrique au système économique et financier mondial, mais par une voie qu'elle n'a pas choisie : l'imposition des paramètres de la rationalité économique, tels qu'ils sont élaborés par les grands organismes financiers internationaux (Fonds monétaire international, Banque mondiale). À défaut d'un transfert de technologie, un transfert d'idéologie comme l'a souligné l'un des intervenants.

Cette incorporation a indiscutablement eu des aspects positifs : exigence de la transparence, de la compétence, autonomisation et responsabilisation des acteurs politiques, économiques et administratifs. Mais, pour des pays qui, comme ceux de l'Afrique subsaharienne, disposent pour leurs 500 millions d'habitants d'un revenu – aide internationale comprise – inférieur à celui de la Suisse, est-il possible de laisser la seule rationalité économique occuper toute la sphère du social ? D'autres rationalités, concurrentes et parfois contradictoires, n'ont-elles pas une légitimité équivalente, sinon supérieure : rationalité culturelle, rationalité sociale, rationalité écologique ?

Ces autres rationalités qui, pour être celles dominantes au sein de la société civile, n'en sont pas moins reléguées à l'arrière plan au profit du « rétablissement des grands équilibres », expliquent que les contraintes de l'ajustement structurel n'aient pas été véritablement « internalisées » en Afrique, même parmi les milieux dirigeants qui en craignent, non sans raison, les effets déstabilisateurs. Il existe d'ailleurs, comme le reconnaissent les économistes proches de la Banque mondiale, une panoplie de moyens pour « détourner », en quelque sorte, les contraintes ou pour donner le change sur leur taux de mise en pratique.

Un autre élément vient hypothéquer les éventuelles retombées positives de l'ajustement : l'investissement ne suit pas. Ceux des pays qui ont le mieux obtempéré aux prescriptions de la Banque mondiale et du FMI sont, malgré tout, boudés par les investisseurs qui éprouvent des doutes sur la stabilité politique de régimes appelés à faire face à une forte résistance sociale. De surcroît, les mesures de privatisation encouragées par la communauté financière internationale reviennent parfois, tout simplement, à transférer des biens publics à des nomenklaturas politiques, reconverties du jour au lendemain en opérateurs privés, sans que l'on perçoive clairement les bénéfices à attendre de ce tour de passe-passe, en termes de transparence ou d'efficacité économiques.

En dernière instance, le véritable « noyau dur » des politiques d'ajustement structurel consiste en la création des conditions du remboursement de la dette. Cette dette représente 90 % du PNB du continent africain (et 112 % pour sa partie subsaharienne), et son service annuel s'élève à 25 millions de dollars soit plus de 30 % du produit des exportations. Faut-il continuer à considérer cette donnée du remboursement de la dette comme la clé de voûte du

système ou, au contraire, en faire une variable, elle-même subordonnée à des impératifs d'une autre importance ? En d'autres termes, ne faut-il pas mettre dans la balance les rationalités extra-économiques et financières.

Une conclusion unanime s'est dégagée à ce sujet : sans revenir sur l'existence – voir la légitimité – de la dette publique, la solution consisterait, non pas à l'effacer mais à en investir le montant dans des actions structurantes et, en premier lieu dans le domaine éducatif. Le tout sur des bases contractuelles négociées avec les organismes financiers et les États créanciers.

Démocratisation et développement

Les gouvernements du Sud, en premier lieu beaucoup de ceux d'Afrique, sont déjà largement dépossédés de leurs prérogatives étatiques par le droit de regard des organismes financiers internationaux. Nombre d'entre eux viennent, au cours de ces dernières années, de subir une autre remise en cause, celle-là plus frontale : la vague de revendication démocratique qui, dans beaucoup de pays, s'est traduite par la mise en place de conférences nationales, dans d'autres par de nouvelles structures politiques et dans quelques uns par des affrontements sanglants rendant plus difficile une transition démocratique.

Il apparaît que, dans des contextes nationaux extrêmement différents, les modalités de participation démocratique des citoyens ou, pour le moins, de « décompression de l'arbitraire » ne sauraient obéir à des modèles imposés clés en main de l'extérieur, avec un accompagnement d'« ingénierie démocratique » élaboré dans d'autres contextes.

Il apparaît aussi que rien n'est joué définitivement, malgré la puissance de la revendication populaire de conquête de libertés longtemps refusées. Car les opinions attendent aussi des « dividendes de la démocratie », en termes de meilleur accès à l'éducation, à la santé, parfois même en termes de simple survie biologique. Or ces aspirations légitimes risquent fort d'être déçues dans l'environnement actuel des politiques d'ajustement structurel, dont les conséquences sont aggravées, comme on l'a vu, par le remboursement de la dette et la détérioration des termes de l'échange des produits de base. L'idée de démocratie pourrait bien se trouver déconsidérée par l'impossibilité des nouveaux régimes à faire mieux que leurs prédécesseurs autoritaires ou dictatoriaux en matière d'amélioration des conditions d'existence. Le phénomène a pu être constaté aussi bien en Amérique latine qu'en Europe centrale et orientale. La responsabilité de la communauté internationale – et, pour ce qui nous concerne, de la communauté francophone – serait immense si elle ne prenait pas le minimum de mesures indispensables à la survie de l'idéal démocratique, pas seulement dans le discours mais dans l'action concrète.

L'articulation entre démocratie et développement n'est pas aussi tranchée qu'il y paraît. On a pu voir en Afrique à certains moments, en Amérique latine et en Asie du Sud-Est à d'autres, le développement sans démocratie. Il n'empêche que la démocratie, parce qu'elle permet la libre mobilisation des énergies, la circulation de l'information nécessaire à l'innovation, est, à tout le moins, une « rampe de lancement » pour le développement. Au delà, certains ajouteront même qu'elle en constitue la composante la plus indispensable. Dire qu'elle est la condition du développement, c'est en effet quelles que soient les bonnes intentions de départ, subordonner un impératif éthique à une logique économique.

La démocratisation, en tout cas, confère une mission supplémentaire aux universités : celle d'en accompagner le cours et d'en être en quelque sorte la conscience critique.

La volonté et les moyens du redressement

Dans cette phase historique dont le séminaire a tracé le cadre contraignant, les enseignants, les chercheurs et les politiques, tant du Nord que du Sud francophones, se sont retrouvés facilement autour de propositions dont ils pensent qu'elles sont de nature à répondre, au moins partiellement, à l'« état d'urgence » que vivent les universités africaines.

Celles-ci, bénéficiant d'une autonomie plus grande à l'égard des gouvernements, ne sont pas les dernières à vouloir appliquer à leur propre fonctionnement les règles de libre examen et de réflexion critique constitutive de l'activité d'enseignement et de recherche. Un grand nombre d'entre elles ont déjà spontanément demandé des audits extérieurs de leurs formations et même de leur gestion. Une démarche qu'il convient de saluer, car elle n'est pas si fréquente dans des institutions souvent inclinées à ne rendre de comptes qu'à elles-mêmes.

En premier lieu, il y a consensus sur la diversification des objectifs d'enseignement : à côté des formations traditionnelles, une large gamme de formations qualifiantes (longues et courtes) avec un très net infléchissement vers la technique ; formation continue (en particulier pour les formateurs eux-mêmes) ; diffusion, dans la société, de l'information et de la culture scientifiques et techniques.

Parallèlement, la dimension régionale est désormais non seulement acceptée mais revendiquée. Fini le temps où l'université était perçue comme un élément de la souveraineté nationale, au même titre que la compagnie aérienne du pays. Il est désormais clair – et l'exemple de la construction européenne a beaucoup contribué à faire avancer les choses dans ce domaine – qu'aucun pays africain ne dispose, à lui seul, de la « masse critique » de ressources humaines et financières dans tous les domaines du savoir. Il est désormais admis qu'il faut raisonner, au cas par cas, en termes de pôles de compétence régionaux.

Ceci est particulièrement vrai pour la recherche :

L'idée d'un « espace africain de la recherche » avec des structures de pilotage et d'évaluation elles-mêmes africaines (et faisant aussi leur place à des scientifiques d'autres continents) bénéficie d'une approbation générale. Mais cet espace ne saurait être construit à partir « d'en haut », des gouvernements : il doit naître « d'en bas », de proche en proche, en fonction de la volonté exprimée par les chercheurs et les responsables institutionnels.

Ces remises en question courageuses s'étaient déjà traduites dans la coopération bilatérale francophone. En particulier, le gouvernement français, par ses « programmes globalisés de réhabilitation de l'enseignement supérieur », identifiant les filières, secteurs et niveaux sur lesquels il s'engageait contractuellement, ne responsabilisant ses interlocuteurs africains et les universités françaises partenaires, a largement répondu, ces dernières années, à une demande des universitaires d'Afrique.

Cette façon de « coopérer autrement », qui doit aussi faire sa place au dynamisme des organisations non gouvernementales, trouve son plein champ d'action au niveau multilatéral. En quelques années, l'AUPELF-UREF s'est imposée comme le cadre adéquat de cette coopération « nouvelle manière ».

L'Université des réseaux d'expression française au niveau francophone, comme au niveau régional, met en œuvre des programmes nouveaux en mesure d'entraîner et mobiliser la communauté universitaire francophone pour la modernité, le développement, la science en français : coopération en réseaux, filières francophones, pôles d'excellence, bourses de mobilité CIME et bourses d'excellence, unités associées, points SYFED, Système francophone d'édition et de diffusion.

Le vœu des participants au séminaire – en particulier des responsables universitaires – est que l'AUELF-UREF soit confortée par le Sommet de Chaillot dans son rôle d'opérateur direct et que des moyens supplémentaires lui soient attribués, pour remplir les nouvelles missions qu'exige la situation des universités africaines. Et ce, dans le cadre contractuel qui s'impose désormais comme le mode normal des rapports entre les autorités gouvernementales, en tant qu'expression de la demande sociale, et les établissements d'enseignement supérieur.

M. Abdellatif BENABDEJLIL

Président de L'AUELF-UREF.

Nous voici parvenus au terme de notre colloque.

J'ai le sentiment que nous avons fait un excellent travail et qu'un esprit de sérénité, de convivialité a régné pendant ces trois jours.

De nombreux et importants problèmes ont été soulevés lors de ce séminaire. On peut même considérer que les discussions qui ont eut lieu à Grenoble, sur la place présente et future de l'enseignement supérieur, est une première. De nombreux intervenants l'ont d'ailleurs souligné. Je me dois également de vous féliciter du réalisme et de la franchise, qui ont animé les différents intervenants, tout au long de cette rencontre. Parmi les nombreuses pistes de recherches qui ont été dégagées au cours de ces trois jours, celles qui concernent l'articulation entre l'ajustement économique et la restructuration de l'enseignement supérieur me paraît être la plus féconde. Je souhaiterais que l'occasion nous soit donnée pour approfondir dans le futur cet important problème. Pour ce faire d'ailleurs, l'UREF prévoit, très prochainement, la mise en place d'un réseau « Économie, Sociétés et développement », dont les thèmes de recherche s'inspireront certainement des conclusions de cette manifestation.

Le problème de la démocratisation et de son articulation à la rationalisation des structures éducatives et au développement économique, est apparu comme un des plus complexes et la majorité des intervenants en convient. Cette question devrait être abordée sans a priori aucun et avec beaucoup de prudence, en évitant, autant que possible, toute forme de généralisation ou de transposition de modèle, aussi intéressant soit-il. Les institutions existaient ici et là, en leur histoire. Les comportements ont leurs spécificités et il me paraît indispensable de prendre en compte ces éléments et bien d'autres. Il faudrait que l'on fasse, en sorte, ensemble, par nos réflexions, nos recherches et également par l'échange et le dialogue, que la démocratie devienne un vecteur de développement économique et du changement social.

Je souhaiterais également revenir, comme je l'ai fait lors de la séance d'ouverture, sur le problème de la dette. Les institutions financières internationales assistent et accompagnent le problème de l'ajustement structurel. Pourquoi ne ferait-on pas la même chose pour la restructuration du système éducatif ? Ne pourrait-on pas, par exemple, imaginer de donner la possibilité aux pays du Sud de consacrer une partie de leur dette au profit de l'amélioration du système éducatif ? C'est une question que je pose.

L'organisation de notre séminaire s'inscrit dans le cadre du vœu exprimé par le Président Abdou DIOUF, lors du premier sommet de Paris en 1986 pour que la communauté universitaire francophone se mobilise autour de l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement en Langue Française, l'AUELF, afin d'assurer le progrès de l'université, de la recherche, de la coopération francophone. C'est pourquoi, nous avons créé une Université des Réseaux d'Expression Française, l'UREF, opérateur des Sommets pour l'enseignement supérieur et la recherche, qui est devenue, il est raisonnable et naturel de le dire, une des réussites indiscutables des Sommets des Chefs d'État et de Gouvernement ayant en commun la langue française.

Aussi, en organisant ce séminaire, en association avec le Ministère français de la coopération, l'UREF accomplit-elle sa mission : dialoguer, échanger, rassembler, construire. Le succès de ce séminaire, nous le devons aux universités qui nous ont généreusement accueillis, les universités de Grenoble et pour reprendre une expression d'autrefois, à l'université de Paris et je remercie encore une fois Madame le Recteur de nous accueillir, une deuxième fois, après notre Assemblée générale, qui reste ici imprimée dans notre mémoire, et qui a été menée dans ces locaux chargés de tant d'histoire. Donc, que ces universités soient remerciées comme le sont également les pays qui soutiennent notre action, dans le cadre des Sommets.

Au nom de tous les participants, Madame le Ministre, nous vous remercions d'avoir bien voulu accepter de présider cette séance de clôture et de manifester ainsi votre intérêt pour notre séminaire, pour les questions que nous y avons débattues, pour ce rassemblement d'universitaires et de chercheurs de bonne volonté pour l'AUELF-UREF.

Mme Catherine TASCA

Ministre délégué à la Francophonie.

Le séminaire qu'il m'est donné de clore aujourd'hui est exceptionnel à plus d'un titre. D'abord, les lieux : la Sorbonne aujourd'hui, que sa tradition séculaire dans le débat d'idées qualifie tout particulièrement pour parrainer cette dernière journée, et je sais que Madame le Recteur attache beaucoup d'enthousiasme et d'énergie à faire de sa maison un vrai lieu de débat d'idées ouvert sur l'extérieur. Mais aussi les Universités de Grenoble que leur dynamisme place au centre d'un réseau serré de coopérations multiples. Je salue l'une et l'autre avec respect et affection.

Ensuite, autre élément d'exception, les intervenants : d'éminents spécialistes internationaux, universitaires ou anciens universitaires, pour la plupart, tous engagés au titre de leur responsabilité professionnelle dans une réflexion sur le devenir des sociétés.

Et enfin les thèmes que vous avez choisis : démocratisation, économie et développement, la place de l'enseignement supérieur.

Ces thèmes qui placent votre séminaire au cœur même de la problématique qu'aborderont, très bientôt, dans quelques jours, les Chef d'État et de gouvernement francophones au Sommet de Chaillot.

Donc, le Ministre de la Francophonie ne pouvait qu'être sensible au privilège de s'adresser à vous et heureux de pouvoir saisir cette occasion de vous faire part de quelques réflexions que lui suggèrent ces thèmes.

Débattre, comme vous l'avez fait à Grenoble, du rôle des universités, pourrait sembler aujourd'hui hors sujet dans le contexte de crise lourde où se trouvent les pays du Sud. Jamais en effet, je crois, la situation économique de ces pays, ceux de l'Afrique subsaharienne en particulier, n'a été aussi préoccupante en raison de la détérioration continue des termes de l'échange, des déséquilibres macro-économiques, de la difficulté à contrôler ces évolutions, tout ce que vous venez, vous-mêmes, d'évoquer. À quoi bon, pourrait-on se dire, dans pareille urgence absolue, s'attarder sur l'université et son rôle ? Cette université qui peut être perçue comme un quasi-luxe. À quoi bon nourrir les esprits alors même que les corps ont faim et pourquoi apprendre si, au bout du compte, le savoir acquis chèrement ne sert qu'à vouloir sans pouvoir ? Et il est vrai que l'université a pu naguère justifier des scepticismes en se maintenant en marge de la Cité. Il n'est pas si lointain le temps où certaines universités, en tout cas, répugnaient à affronter le concret où l'idée même d'un rapprochement avec les agents économiques sentait le souffre et d'ailleurs, aussi bien pour les uns que pour les autres, la méfiance était également partagée. Mais aujourd'hui heureusement, les choses changent et elles ont même changé profondément et, je pense que votre présence ici en témoigne.

Les universités sortent de leur tour d'ivoire, elles dépassent les limites du champ clos de la seule théorie et atterrissent fermement les deux pieds dans le réel. Elles s'ouvrent, elles observent, elles écoutent et, surtout, elles sont des lieux de dialogues. Leurs chercheurs trouvent, je crois, un nécessaire équilibre entre le fondamental et l'appliqué et leurs travaux savent de mieux en mieux répondre aux besoins en développement des entreprises et aux priorités de leur pays. Peu à peu, l'université développe une vraie capacité d'expertise au service de la société et est capable de passer contrat avec celle-ci.

Dès lors, l'université tend à constituer un des axes autour desquels se construit un potentiel national et international de recherches, potentiel doté de personnel, de moyens, et activé en partie par la demande du corps social. Il est clair, toutefois, que dans les pays du Sud, l'université n'a pas encore les moyens de jouer ce rôle, en tout cas, de le jouer pleinement. Une meilleure organisation, des formules de coopération nouvelles avec le Nord et entre partenaires du Sud devraient lui permettre, le plus rapidement possible, de réaliser des progrès dans cette direction. À cet égard, je crois qu'il faut observer la pratique européenne actuelle qui peut livrer des enseignements utiles en promouvant la mobilité des étudiants au niveau régional, en favorisant la complémentarité des études de recherches, en soutenant des projets novateurs liés à la petite et moyenne industrie, en généralisant l'enseignement à distance. L'Europe nous montre des voies sur lesquelles les pays du Sud pourraient s'engager dans un partenariat digne et efficace.

Le temps est révolu où les universités du Sud se contentaient d'offrir aux grands organismes du Nord, les terrains et, j'oserai dire, la main d'œuvre pour leurs recherches. D'ores et déjà, elles commencent à s'organiser en réseaux d'objectifs, bâtissant des pôles régionaux forts, une véritable carte universitaire des compétences, tenant compte de la hiérarchie des besoins et des capacités économiques des pays. Vous avez évoqué, dans votre propos, la nécessité de prendre à bras le corps cette dimension qui dépasse les frontières nationales et qui va vers l'organisation de pôles régionaux, capables d'offrir à l'Afrique les armes de son développement.

À cet égard, j'ai noté avec beaucoup d'intérêt que ces journées d'études s'étaient terminées sur le thème « ajustement structurel et développement ». Sans vouloir me lancer dans de longues considérations sur ce sujet, que vous avez sans nul doute traité avec beaucoup plus de compétence que je n'aurais su le faire, je me bornerai à remarquer que les universités peuvent jouer un rôle essentiel dans les processus d'ajustement structurel, notamment par les formations qu'elles doivent dispenser en vue de fournir aux pays les cadres dont ils ont besoin aujourd'hui et demain, plutôt que ceux dont ils n'auraient que faire ou qu'ils ne sauraient pas retenir.

À ce titre, la création en 1990, de l'Université d'Alexandrie, qui, consacrée au troisième cycle, est destinée à la formation sur les thèmes « santé et nutrition », « finance et gestion des entreprises », « gestion de l'environnement ». Je voudrais citer également un projet qui sera présenté au Sommet de Chaillot, de renforcement, d'élargissement de la vocation de l'université de Saint-Louis qui devrait pouvoir devenir dans cette partie de l'Afrique, une véritable université du Sahel et pouvoir fédérer les efforts et les besoins des pays de cette région. Voilà deux exemples concrets, où la coopération multilatérale francophone peut venir à l'appui de ces ajustements structurels tellement nécessaires au développement. Ces choix essentiels pour tous les pays du Nord comme du Sud sont l'un des enjeux du débat démocratique. Dans ce contexte, comment ne pas voir que le mouvement de démocratisation qui traverse aujourd'hui l'Afrique représente, certes, des sources nombreuses de déstabilisation, de troubles économiques et sociaux, mais aussi et surtout, pour l'Afrique, une chance formidable ? Il faut, donc, que l'ensemble de la communauté francophone soit capable d'accompagner cette vague de démocratisation, de bien en saisir les aspirations, de les aider à se réaliser pour que les peuples qui accèdent aujourd'hui à la citoyenneté, à la parole, puissent aussi accéder pleinement au savoir et décider librement de leur avenir. Il est clair que les universités sont au cœur de cet enjeu.

Aujourd'hui, et c'est là sa force, notre communauté francophone s'organise autour de ces débats essentiels pour chacun de ces membres. Le Sommet de Chaillot, qui s'ouvre donc à Paris le 19 novembre 1991, a fait et fera une grande place au problème de cultures, de science, d'environnement, de démocratie, de ce que nous appelons l'État de Droit au service du développement et de la démocratie, et également à l'ensemble des problèmes économiques. Ce Sommet s'adressera aux institutions susceptibles de se mobiliser en vue d'atteindre notre objectif de progrès dans la solidarité. Parmi ces institutions, il faudra compter avec les universités partiellement ou entièrement de langue française, dont le réseau de relations s'est considérablement resserré ces dernières années.

La France confirmera au sommet de Chaillot le très grand intérêt qu'elle porte à cette forme élevée de coopération et elle redira son soutien à l'AUF-UREF, opérateur privilégié des programmes d'enseignement supérieur et de recherche. Elle lui demandera de déve-

lopper les projets propres à constituer des outils de solidarité régionale. Elle l'appuiera, pour autant que des propositions concrètes, dans le domaine de la formation des hommes, de la recherche appliquée aux besoins prioritaires des pays, seront retenues dans ces programmes. Pour autant, aussi, que la coopération universitaire sera adaptée aux conditions réelles du terrain et non pas livrée « clés en main ». Cette prise en charge par les pays qui reçoivent l'aide, leur participation à la définition des choix, des priorités et des modalités de coopération, est, à nos yeux, fondamentale.

Il serait utile enfin que la thématique de ces trois journées de séminaire – démocratisation, économie et développement – trouve sa place dans les recherches de réseaux universitaires spécialisées.

Monsieur le Président, Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs, vous ne manquerez pas d'ouvrage. Les États ont besoin des universités, de leurs institutions de recherche, dans la préparation de leurs décisions. Il faut que se constitue entre elles un corps de savoirs partagés qui s'appuie sur notre communauté culturelle et linguistique, sans jamais s'y laisser enfermer.

L'espace que définissent les universités partiellement ou entièrement de langue française, connaît aujourd'hui une réorganisation, dont on ne peut que se féliciter et qu'il convient d'encourager. Les États et les gouvernements des pays francophones confirmeront, à Chaillot, le prix qu'ils attachent au potentiel de développement que ces universités représentent. Je souhaite, et en fait je suis convaincue, que les universités sauront répondre à la confiance qui leur est faite. Tels sont, donc, les vœux que je formule en vous remerciant très vivement de m'avoir associée à la clôture de vos travaux.

Remerciements

Le séminaire «Démocratisation Economie et développement : la place de l'enseignement supérieur», organisé conjointement par les Universités de Grenoble et l'AUPELF-UREF, avec le concours du Ministère français de la Coopération et du Développement, s'est tenu les 12 et 13 novembre à Grenoble et le 14 novembre 1991 à Paris.

L'organisation des journées grenobloises a été le résultat d'un travail en équipe des quatre universités, Université Joseph Fourier, Université Pierre Mendès France, Institut National Polytechnique de Grenoble, Université Stendhal, et de l'AUPELF-UREF.

Mme Alicia Casalis, Vice-Présidente aux Relations Internationales de l'Université Pierre Mendès France et André Rosanvallon Ingénieur à l'IREPD ont eu la responsabilité de réaliser la version préliminaire des actes des Journées de Grenoble. Le personnel du Service Relations Internationales, en apportant son aide à la gestion générale de l'opération, a contribué à la publication des actes.

L'AUPELF-UREF s'est chargé de l'organisation du séminaire à Paris et de l'édition des actes. Benoît Bardet, responsable des publications, a assuré l'établissement du manuscrit et le suivi de l'édition de l'ouvrage.

Paru dans la Collection Universités francophones de l'UREF, dans la série «Prospectives francophones» dont il est le volume 2, cet ouvrage reprend l'essentiel des diverses interventions présentées, ainsi que les débats qui les ont suivis. Il fait suite au Tournant, volume 1 de la série, paru en 1989. Nous avons pris sous notre responsabilité la relecture des actes. Nous espérons avoir été le plus fidèle possible aux propos des participants et nous excusons pour toute erreur d'interprétation.

Universités Francophones



Prospectives francophones est une série de la collection **Universités francophones** de l'UREF dans laquelle paraissent des ouvrages portant sur les problèmes de l'université, de la recherche, des langues de la science dans la Francophonie d'aujourd'hui.

On assiste, depuis plusieurs années en Afrique, à un bouleversement du paysage politique, à une crise très grave qui y secoue les universités, et à une réévaluation des politiques de développement.

Démocratisation, économie, développement : c'est autour de ces trois interrogations que se sont réunis universitaires, chercheurs et responsables politiques, appartenant à toutes les régions de la Francophonie.

Ils ont dégagé les grands axes de ce que pourraient être **les nouvelles missions confiées aux Universités**, en fonction des nouvelles données politiques et économiques.

Cet ouvrage entend proposer une approche nouvelle de la coopération entre universités du Nord et du Sud, dans une perspective de réduction du fossé qui sépare les pays industrialisés des pays en développement.



9 782920 021389

I.S.S.N 0993-3948

Diffusion EDICEF ou ELIPSES selon pays

59/4368/3

Imprimé en France

Prix France : 120 FF.

Prix préférentiel UREF (Afrique, Amérique latine, Moyen-Orient, Haïti) : 50 FF